



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 février 2014

François GÉRARD, Président de l'association du Beau, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 10 heures 10.

Conformément à nos statuts, les décisions de l'assemblée générale ordinaire à adopter ce jour le sont à la majorité absolue des membres actifs présents et représentés. La liste d'émargement des signataires présents et les pouvoirs accordés sont accessibles auprès de Joévin DECQ, secrétaire de l'association.

François GERARD présente les excuses des invités n'ayant pas pu être des nôtres :

M. Jean Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine; M. Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle; M. Bertrand MASSON Conseiller Régional délégué à la Culture; M. René MANGIN, Vice-président du Conseil Général de Meurthe et Moselle; M. Christian PONCELET, Président du Conseil Général des Vosges; M. Hervé FÉRON, Député de Meurthe et Moselle; M. François NOURRY, Maire de Le Tholy; M. Ronald COSTALONGA, Responsable du service Éducation Populaire et Sports au Conseil Général de Meurthe et Moselle; Mme Zvonka POURCHER de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges; Mme CHEVALIER Directrice de la CAF de Meurthe et Moselle.

Et remercie de leur présence :

M. Jean-Pierre HURPEAU Maire de Jarville; M. Dominique ANCEAUX Adjoint à la Culture de Jarville; Mme NICLAUSE-WEIBEL suppléante de M. René MANGIN; Mme DIEUSET correspondante de l'Est Républicain.

La parole est donnée à M. HURPEAU, Maire de Jarville qui salue l'action de l'association auprès des jeunes en leur donnant droit aux loisirs et à l'éducation. Il rappelle également l'investissement de la ville dans ces domaines. L'association reçoit également les remerciements de M. ANCEAUX, Adjoint à la Culture de Jarville.

François GERARD rappelle que la Mairie de Jarville nous soutient en mettant ses locaux à disposition pour nos réunions et lui adresse ses remerciements.

Rapport moral

François GERARD rappelle tout d'abord que l'association, pour se développer, a besoin de ses adhérents animés par une volonté portée vers un but et un projet communs. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année pour assurer la bonne marche de l'association.

Cette année encore, le nombre d'enfants inscrits aux séjours a diminué. Le séjour d'automne a d'ailleurs dû être annulé. La généralisation des inscriptions en séjours courts modifie les dynamiques et les projets éducatifs des différentes équipes d'animation. Ces équipes sont remerciées pour leur travail et leur sérieux.

François GERARD aborde également le problème des inscriptions suite à l'incapacité de la personne embauchée pour mener cette tâche à bien. Cette situation ne devrait pas se reproduire, une personne compétente et déjà formée ayant été recrutée.

Les groupes et les familles accueillis en 2013 témoignent encore une fois leur satisfaction, reflet de la qualité de l'accueil et de l'hébergement. Qualité due aux nombreux travaux d'entretien et d'embellissement effectués par les bénévoles. Leur engagement est chaleureusement remercié, sans oublier Marie-Jo et Jacky

AMET qui accueillent bénévolement les groupes tout au long de l'année ainsi que Sylvie DIEUDONNÉ, salariée de l'association qui assure la propreté du site après chaque utilisation.

L'UFCV pour cette année encore permet d'inscrire 123 enfants par le biais du catalogue vacances. Par contre, le nombre de formations et de stagiaires BAFA est en forte baisse.

Le nouveau site internet a été mis en place. Il permet déjà aux directeurs d'informer les familles durant les séjours, d'inscrire des enfants directement sur le site ou encore de réserver la maison dans le cadre des mises à disposition. Il sert aussi de moyen d'information sur les événements associatifs.

Dans cette même volonté d'avancer, le troisième volet du plan quinquennal a été lancé. La nouvelle salle à manger de 96 mètres carrés est en construction et sera opérationnelle dès avril 2014. Le président remercie une nouvelle fois la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, le Conseil Régional de Lorraine ainsi que le Conseil Général de Meurthe et Moselle pour leur soutien financier.

François Gérard termine son intervention en insistant sur l'importance de la volonté des bénévoles pour faire perdurer l'association.

Le rapport moral n'est pas mis à vote mais recueille des applaudissements nourris de l'assistance.

Le rapport moral de l'A.G. est joint en annexe.

Rapport d'activités

Alain BRISTIEL développe 3 points :

Les séjours : réduction sensible des inscrits 254 enfants au lieu de 281 en 2012 ; le contexte économique est évoqué comme une possible explication. par contre les chiffres du centre aéré sont eux en progression.

Comme traditionnellement à présent, un petit diaporama est présenté comme support aux commentaires apportés par les directeurs des séjours 2013 au Beau présents à cette A.G.

L'accueil de groupes : Le taux de remplissage de la colonie est resté bon malgré un ralentissement à l'automne pour le démarrage des travaux de la salle à manger. Les recettes de 26000 euros sont affectées par la baisse du nombre de stages organisés par l'UFCV.

Les travaux :

Plus de 20 journées rassemblant de nombreux bénévoles ont encore permis la réalisation de plusieurs chantiers sur l'année.

Quant au chantier de la salle à manger, il est suivi depuis novembre par quelques membres de l'association qui se rendent tous les jeudis aux réunions de chantier.

Le rapport d'activités est mis au vote à main levée et est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le rapport d'activités de l'A.G. est joint en annexe.

Rapport financier de Jean-Michel GODFRIN.

Notre solde de trésorerie en cette fin d'année est de 52651 euros.

Au niveau des recettes, on enregistre une baisse du produit des séjours et mises à disposition due à la diminution du nombre de stages UFCV ainsi qu'à la baisse des inscriptions aux séjours.

Au niveau charges et dépenses, les charges principales concernent les gros travaux, notamment les relevés et études techniques liés à la construction de la nouvelle salle à manger.

On peut noter une baisse des charges des prestataires extérieurs en animation, qui montre que les directeurs s'appuient de plus en plus sur les moyens pédagogiques déjà à leur disposition. Le budget salaires a également baissé, suite à un besoin moindre en animateurs mais les charges sociales liées n'ont elles pas

bougé. L'allotement UFCV a lui augmenté du fait d'un nombre plus important d'inscrits par le biais du catalogue national.

Si le dernier prêt important de l'association s'achève prochainement, il va falloir en souscrire un nouveau à hauteur de 90 000 euros sur 7 ans afin de financer les travaux de la salle à manger.

Le rapport financier est mis au vote à main levée et est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les documents compte d'exploitation au 31/12/2013 et bilan financier exercice 2013 sont joints en annexe.

La cotisation d'adhésion

François GERARD propose le maintien à 10,00 euros de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association du Beau, date d'application au 8 février 2014.

Cette résolution est mise au vote à main levée et approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La cotisation annuelle d'adhésion à l'association du Beau à compter du 8 février 2014 est de 10 euros.

Renouvellement du tiers du conseil d'administration

Conformément à nos nouveaux statuts permettant à présent un maximum de 25 membres au conseil d'administration, onze postes potentiels pourraient être pourvus, mais seules sept candidatures ont été déposées :

5 des membres du C.A. qui voient leur mandat arriver à échéance en 2014 et une nouvelle candidature, celle de Jean-Luc Jabot.

François GERARD demande si une candidature nouvelle se fait jour parmi les membres présents : Pierre Tadjine, factotum au mois de juillet 2013 est candidat.

Nous avons donc sept candidat(e)s (liste ci-dessous dans l'ordre alphabétique) :

Alban BRISTIEL, sortant
Joévin DECQ, sortant
Julie DIDOT-LALLEMENT, sortante
Jean-Michel GODFRIN, sortant
Jean-Luc JABOT, nouveau candidat
Isabelle SCHUMACKER, sortante
Pierre TADJINE, nouveau candidat.

Le vote par bulletin secret a lieu et après dépouillement, le résultat est le suivant :

46 présents et représentés avec droit de vote, 46 bulletins exprimés.

Alban BRISTIEL, 46 voix, élu à l'unanimité.
Joévin DECQ, 46 voix, élu à l'unanimité.
Julie DIDOT-LALLEMENT, 46 voix, élue à l'unanimité.
Jean-Michel GODFRIN, 46 voix, élu à l'unanimité.
Jean-Luc JABOT, 46 voix, élu à l'unanimité.
Isabelle SCHUMACKER, 46 voix, élue à l'unanimité.
Pierre TADJINE, 46 voix, élu à l'unanimité.

Conformément à nos statuts les membres élus le sont pour trois ans jusqu'en 2017.

Questions diverses et fin de l'assemblée générale ordinaire :

Depuis début février 2014, une nouvelle personne est embauchée au sein de l'association pour assumer les missions de gestion des inscriptions des séjours d'enfants.

Alain BRISTIEL aborde ensuite le problème des inscriptions au séjour d'hiver: seulement 2. Il invite chaque membre à participer à la communication et à la promotion de nos séjours afin d'éviter une nouvelle annulation. Il rappelle également les dates des 3 séjours de l'été 2014:

- du 7 au 25 juillet, possibilité de choisir un séjour court du 7 au 14 ou du 14 au 25,
- du 28 juillet au 15 août, possibilité de choisir un séjour court du 28 juillet au 3 août ou du 3 au 15 août,
- du 18 au 24 août.

Le séjour de la Toussaint se déroulera du 26 octobre au 1er novembre.

Le Président met fin à l'assemblée générale ordinaire, remercie tous les participants de leur attention et nous convie au traditionnel buffet.

Un temps de convivialité, d'échanges, de rencontres et de discussions clôture ainsi notre assemblée générale 2014.

Pour mémoire, le calendrier des évènements proches :

Réunion de C.A. pour l'élection du nouveau Bureau le 21 février 2014.

Week-end portes ouvertes et inauguration de la nouvelle salle à manger les 28 et 29 juin 2014.

jd